

Cœur d'Astarac en Bref

4

MARS
2023

Vue d'ensemble de votre Communauté de communes



Escape Game Intergénérationnel - Résidence Autonomie Lagrange à Miélan

Sommaire

02 | LE PETIT BREF
sur BASSOUES**03** | EDITO Président**04** | TEMPS FORTS ET
PETITES INFOS UTILES
- Votre Communauté de Communes
- Environnement et Tourisme
- Cadre de vie
- Jeunesse
- Développement économique**09** | LE DOSSIER
- Petites Villes de Demain
- Convention Territoriale
Globale (CTG)**11** | ZOOM SUR LES PROJETS**12** | INFOS PRATIQUES

+ D'INFOS

4, Avenue Jean d'Antras
BP 60034
32300 Mirande
05 62 66 51 48lundi à jeudi
8h30-12h00 14h00-17h00
vendredi
8h30-12h00 14h00 -16h30

Suivez-nous sur...



Communauté Cœur d'Astarac en Gascogne

www.coeur-dastarac.fr Communauté de Communes
**Cœur
d'Astarac**
en Gascogne



sur BASSOUES



Population

333 habitants

(source Mairie de Bassoues)



pour rallier les Francs, défaits par les Sarrasins sur les hauteurs de Lupiac. La victoire est acquise, mais Fris atteint d'une flèche mortelle alla expirer près du pont appelé depuis le «Pont du Chrétien». Son corps, enseveli secrètement, fut découvert miraculeusement par un pâtre, environ deux siècles plus tard.

Des miracles s'étant produits, un sarcophage reçut le dépôt des saintes reliques et une église fut édifée en l'honneur de l'illustre guerrier martyr.

En novembre 1020, Raymond, Seigneur de Bassoues, fit donation de l'église de Saint Fris aux moines de Pessan, à condition que fût bâti un couvent de Bénédictins près du tombeau du saint : la Basilique Saint Fris. Ce couvent fut occupé par les moines, mais plusieurs fois dévasté, et les religieux maltraités. En 1270, un seul moine occupe les lieux, les biens furent donnés à l'archevêque d'Auch Amanieu II d'Armagnac. Un acte de 1283 désigne le lieu de Bassoues sous le nom de paroisse de Saint Fris. Devenu seigneur de Bassoues, Amanieu donna

des lettres de coutumes aux habitants en 1295, peu de temps après la fondation de la Bastide.

Son successeur, l'Archevêque et Cardinal Arnaud Aubert, neveu du Pape Innocent VI, fit construire les murs d'enceinte, son château résidentiel et le donjon achevé en 1371. L'église Notre-Dame, située au cœur de la bastide, sera consacrée église paroissiale en 1510. C'est au XVI^e siècle que le Cardinal de Clermont-Lodève fit élever la halle et qu'il embellit la basilique Saint Fris de deux portails Renaissance.

Bassoues est aujourd'hui un charmant petit village au caractère typiquement médiéval.

Son histoire

Bassoues, en gascon «Bassouas» et en basque «Bassoa» qui signifie bois, broussailles, est une commune qui date de bien avant le Xe siècle. Et pourtant, elle n'a pas une ride ! Son histoire est étroitement liée à celle d'un prince de légende que les siècles ont appelé Saint Fris.

Il était une fois en 732, au lieu-dit aujourd'hui, «Le plateau de l'étendard», Fris, fils de Rabbod, duc de Frise et neveu de Charles Martel, converti à la religion catholique, planta sa bannière à Bassoues,

Que faire ? Que voir ? Où dormir à Bassoues ?

Le domaine de Bilé, les randonnées à pied ou à vélo, les promenades dans la forêt de Savis, les lacs, les restaurants, la basilique de Saint Fris, le donjon et l'Église de Bassoues, l'exposition sur l'histoire du village, les anciennes fortifications de la ville, la



source miraculeuse réputée pour soigner les maladies de peau, la halle en bois qui enjambe la rue principale, la Poterie et Bijouterie artisanale, la Galerie d'art, etc. Rendez-vous sur le site de la Mairie de Bassoues ou de l'Office de Tourisme intercommunal pour retrouver toutes les adresses et activités touristiques à Bassoues.

Le petit plus par Monsieur le Maire

La bastide de Bassoues, telle que nous la découvrons à ce jour, date du XIII^e siècle. Sa légende de Saint Fris, ses monuments et personnages historiques attirent chaque année de nombreux touristes et l'âme de la bastide est chevillée au corps de chaque Bassouais. Toutefois, loin de l'image de la «belle endormie» Bassoues vit au présent : internet, fibre numérique, multiple rural avec station-service, école, agence postale communale, coiffeur, médecin, mais aussi peintres, sculpteurs, brocanteurs, artisans d'art, s'installent au village, permettant au dernier recensement une augmentation de la population de 3 %. Sur le plan sportif et culturel, la bastide est également très présente avec son club de rugby, son club de pétanque, de gymnastique, de danse country et son atelier d'histoire, ses soirées de théâtre et loto, l'ensemble animé par de dynamiques bénévoles. Saint Fris est le Patron des Anciens Combattants du Gers. Deux projets importants pour 2023 ont été retenus : aménagement de l'ancien presbytère en 3 logements locatifs et électrification complète du village en LED par mesure d'économie. À plus long terme, la commune étudie avec la Fondation du Patrimoine (mission Stéphane Bern) des financements pour des travaux dans la majestueuse Basilique Saint Fris.

Claude GATELET

Mesdames, Messieurs,

Depuis nombre d'années, les enfants de la crèche, « Lous Pitchous », étaient abrités dans des structures « provisoires » et le personnel qui en assumait la garde, travaillait dans des conditions précaires. Leur patience va être récompensée car cette année verra la construction d'un bâtiment neuf, dont les plans ont été élaborés en étroite collaboration entre les agents de la crèche et l'architecte. Les travaux ont commencé mi-janvier. Le nombre d'enfants qui pourra être accueilli passera de 11 à 13 avec une place supplémentaire d'urgence.

La création en zone d'activités du Pountet de Mirande, d'un BEPOS, bâtiment à énergie positive, a permis, avec succès, l'installation de quatre entreprises. Aussi, devant de nouvelles demandes d'installation de professionnels, nous travaillons à la construction d'un second bâtiment, qui lui aussi pourra accueillir quatre autres entreprises.

Nous avons réussi à vendre plusieurs terrains dans la zone d'activités du Pountet à Mirande. Sur celle de Miélan, si les acheteurs potentiels ne changent pas d'avis, nous pourrions, cette année, vendre la totalité des terrains et des bâtiments photovoltaïques.

Pour finir sur le plan économique, je me réjouis de la création d'une association de commerçants et d'artisans d'abord à Mirande, puis quelques semaines après à Miélan dont la manager de



commerce de la communauté de communes, a été disons-le, la marraine.

Comme ceux qui s'y intéressent le savent, dans le projet de labellisation du Parc Naturel Régional de l'Astarac, nous avons obtenu de Monsieur le Préfet de Région l'autorisation de poursuivre l'aventure. Nous allons maintenant travailler pendant deux années à l'écriture de la charte. Tout citoyen intéressé pourra participer à la rédaction de cette charte lors de réunions à thème dans les communes du périmètre. L'espoir nous fait entrevoir une labellisation possible en 2027. Pour mémoire, Céline Salles, François Rivière et moi-même avons mis en route ce projet en 2017.

L'année dernière, nous avons acheté, rue des Genêts à Mirande, l'ancien bâtiment de la DDT. Nous y avons transféré le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) qui était fort à l'étroit dans les bureaux qu'il occupait à la Mairie de Mirande et y avons installé aussi les services techniques communautaires leur fournissant ainsi, bureaux, vestiaires, sanitaires et espaces de stockage dont ils étaient dépourvus.

Les bureaux dans lesquels la Communauté de Communes est logée depuis sa création, appartiennent à la Mairie de Mirande. Ils sont maintenant totalement occupés compte tenu de l'évolution des compétences, et il est devenu totalement impossible d'accueillir un nouvel agent. Je n'ai plus de bureau et le directeur général des services n'en a pas un non plus. Dans trois ans, les élections éliront un nouveau président et il faudra recruter un nouveau directeur général des services. Aussi, notre responsabilité est de réfléchir à la création d'une nouvelle structure, qui outre qu'elle s'individualisera des locaux de la commune de Mirande, pourra donner à la nouvelle équipe dirigeante, les

bureaux et salles de réunions nécessaires et permettra de loger confortablement tout ou partie des agents actuels et d'en recruter de nouveaux si de nouvelles compétences le nécessitent.

Un mot sur le CIAS. Les années COVID ont été terribles sur le plan budgétaire. À la fois parce qu'en raison de manque de personnel nous n'avons pas pu assumer toutes les heures du Service d'Assistance et d'Accompagnement à Domicile aux bénéficiaires d'aide (moins 10000 heures par an) mais aussi en raison d'une trop faible occupation à la résidence Lagrange à Miélan. Pendant ces deux années, Cœur d'Astarac a dû assurer la trésorerie nécessaire pour que le CIAS puisse acquitter les salaires. Si l'occupation de la résidence Lagrange est revenue à la normale, nous n'avons pas encore totalement la possibilité d'assurer les heures d'assistance en raison d'un volume de personnel encore déficient. Aussi, des personnes aspirant à travailler au CIAS, peuvent prendre contact au 05.62.66.86.41 avec Madame Nelly Grenier, sa nouvelle directrice.

Je ne dis rien quant au coût supplémentaire de l'énergie, chacun se doute qu'il n'est pas neutre malheureusement.

Pour en terminer, je suis heureux d'avoir assisté Monsieur Etienne Verret, Maire de Montesquiou, dans les débats sur les équilibres financiers qui ont finalement permis de trouver une solution acceptable pour sa commune pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers.

Puisse ce nouveau magazine, Cœur d'Astarac en Bref, mieux faire comprendre le rôle et permettre de suivre la vie de notre Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne qu'il est impossible de résumer dans les quelques lignes d'un éditorial.

Très fidèlement.
Patrick FANTON

Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne
4 avenue Jean d'Antras - BP 60034
32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 51 48
contact@coeur-dastarac.fr
Directeur de la Publication :
Patrick FANTON
Rédaction : Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne
Conception, Mise en page et Impression :
Imprimerie ISG 32170 MIÉLAN
Photos : Stock communautaire, Office de Tourisme Intercommunal, Gers Numérique, UFOLEP 32, Expertises sociales, Mairie de Bassoues, Association À Tout Clic, ISG, Freepik
Dépôt légal à parution
Numéro ISSN 2802-0995 (Imprimé)
Numéro ISSN 2823-0841 (En ligne)
Imprimé en 4900 ex.





Temps forts et petites infos utiles

Votre Communauté de Communes



Notre bulletin change de mode de distribution

Depuis la première édition de ce bulletin, nous faisons face à des problèmes de diffusion. N'arrivant pas à atteindre un niveau satisfaisant et optimal avec le réseau

de distribution classique dont nous disposons, nous avons finalement décidé de modifier notre stratégie, et de faire appel, en plus, à nos communes membres et à leur Municipalité. Ainsi, depuis le Cœur d'Astarac

en Bref #3 (édition d'octobre 2022), notre bulletin est également distribué par vos conseillers municipaux sur plus de la moitié de notre territoire, l'autre moitié étant plus complexe à couvrir pour eux. Merci beaucoup à nos communes membres de nous aider dans la diffusion de ce support que nous souhaitons vous être utile et informatif !



Nouveau site internet pour la Communauté de Communes

Dans les nouveautés 2023, vous pourrez découvrir prochainement notre nouveau site internet. En construction depuis le début de l'année, nous souhaitons qu'il soit mieux adapté à vos attentes et besoins. Restez connectés, nous vous préviendrons dès qu'il sera opérationnel !



Environnement et Tourisme



Préparons nos sorties à Ludina



Dès maintenant vous pouvez noter la destination Ludina dans votre agenda pour cet été !

Toboggans, pataugeoires, espace de pique-nique, terrains de volley et de badminton espace beach stadium, snack-bar, ping-pong, espace de jeux, 15 000 m² d'espace verts et 800 m² de bassins vous attendent à votre espace aqualudique pour rafraîchir vos journées d'été !

Labellisé Tourisme et handicap LUDINA peut accueillir dans les meilleures conditions les personnes souffrant d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Restez connectés nous vous informerons rapidement de la date d'ouverture sur notre site internet coeur-dastarac.fr et sur notre page facebook.

Bilan énergétique de notre territoire

Selon le rapport rendu par Enedis, nous sommes autosuffisants en énergie électrique à 51.2% sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Cela représente le meilleur taux parmi les Communautés de Communes de l'Occitanie. Nous produisons 21 165 MWH et consommons 41 346 MWH. Les sites qui produisent sont 171 aménagements photovoltaïques et 2 sites hydrauliques.



Cadre de Vie



OPAH : L'opération pour améliorer vos logements prend bientôt fin

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes et animé par l'association SOLIHA. Il permet aux propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants d'effectuer des travaux de réhabilitation de leur logement afin de lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et d'adapter les logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile. Cette démarche apporte conseils, accompagnement, et aides financières (sous conditions de ressources ou de loyers). L'accompagnement est entièrement gratuit !



Prolongée fin 2022, elle prendra fin cette année le 11 avril. Après cela, un nouveau dispositif d'accompagnement et de financement pour la rénovation de l'habitat sera mis en place sur le territoire. Retrouvez toutes les informations utiles sur coeur-dastarac.fr

Bilan des ateliers de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La fin de l'année 2022 fut riche en ateliers organisés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions sociales menées pour les habitants du territoire (tous les détails sur la CTG dans votre dossier page 10).

En partenariat avec des associations locales et spécialisées dans leur domaine, ce sont presque 20 ateliers qui ont été organisés en 2022. Et cerise sur le gâteau, ces ateliers, étaient, et sont gratuits !



- **1 escape game intergénérationnel** [Résidence Autonomie Lagrange - Miélan] avec l'association MPS Expertises Sociales pour favoriser l'échange intergénérationnel entre les résidents et leurs petits enfants.
→ 11 participants dont 6 résidents.

- **Cours de français et d'alphabétisation** [Mirande] avec l'association NATIF pour favoriser l'intégration et l'insertion des personnes de 16 à 99 ans, de nationalité non francophone et de niveaux différents.
→ 20 participants

- **Ateliers bien être et vitalité / Santé** [Mirande] avec la Mutualité Française Occitanie pour les personnes de 60 ans et plus du territoire, à la retraite ou pas, afin de préparer l'avancée en âge, de maintenir la qualité de vie et de préserver leur l'autonomie
→ 11 participants/21 participants



- **9 ateliers numériques individuels** [Bassoues, Miélan, L'Isle de Noé et Mirande] ouvert à tous, avec Gers Numérique pour aider à utiliser et maîtriser l'outil numérique et internet
→ 23 participants
- **1 atelier de cybersécurité collectif** [Mirande] avec Gers Numérique. Ouvert à tous pour utiliser l'outil numérique en toute sécurité.
→ 9 participants
- **3 ateliers PSC1** [Miélan, Mirande et Montesquiou] pour former aux gestes de premiers secours les personnes âgées de plus de 60 ans sur le territoire
→ 22 participants
- **1 programme numérique** [Miélan] pour les seniors du territoire avec l'association MPS Expertises Sociales pour apprendre à utiliser l'outil numérique de A à Z dans les démarches administratives du quotidien
→ 8 participants



D'autres ateliers arrivent bientôt. Rendez-vous à la fin du bulletin pour les découvrir.

Les séjours 2023 de nos centres de loisirs



Cette année, il y aura 5 séjours/activités spéciales dans les centres de loisirs Cœur d'Astarac. Du 20 au 24 février, 24 enfants âgés de 8 à 15 ans sont allés chercher la neige à Arreau. Au programme : ski, biathlon, baignade à Balnéa, et soirée à thème. Le 1^{er} mars, une après-midi jeunesse et une soirée raclette ont été proposées par l'Astrado. Au mois de Mai, les enfants du Pitchounet pourront profiter **d'un mini camp pédagogique et écologique** de 3 jours à la ferme. Cet été, les adolescents partiront pour le centre Oxygers à Arreau également, mais pas pour la neige. Ce sera un **séjour sportif/détente** avec rafting, escalade, pumtrack, randonnées, parcours, etc. Entre-temps, L'Île des Enfants profitera de son **Bivouac** à Miélan avec veillée, guimauves, chansons et danses.

LE PITCHOUNET ET L'ÎLE DES ENFANTS

Renouvellent leur label écocentre [MIRANDE ET MIÉLAN]

Labellisés éco-centre pour la première fois en 2021, les centres de loisirs le Pitchounet et l'Île des Enfants ont été renouvelés cette année. Ce label a pour objectifs de permettre la reconnaissance d'une démarche de qualité basée sur l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) et d'engager la structure dans une démarche éco responsable et pérenne, à laquelle sont associés tous les intervenants.

Pour pouvoir l'obtenir, les candidats doivent répondre à plusieurs critères et s'engager dans une démarche complète en sélectionnant plusieurs thèmes parmi les 5 mentionnés sur la charte : l'énergie, l'activité physique, les déchets, l'eau et l'alimentation. Une fois le choix fait, animateurs et enfants ont adapté leur quotidien, revu avec ingéniosité et pédagogie leur manière de faire et favorisé les partenariats avec les associations et producteurs locaux pour respecter la démarche. Gestes écologiques, récupération, sensibilisation aux ressources naturelles et locales font maintenant partie de leur quotidien. Même si tout cela se passe à l'intérieur des centres de loisirs, les parents sont directement associés à la démarche en aidant et en fournissant le matériel de récupération pour les activités. Les enfants étant naturellement attirés par l'environnement, c'est donc l'âge idéal pour les sensibiliser au développement durable et à la protection de notre planète. Et ces gestes, appris par habitude, expérience ou par le jeu, sont ensuite reproduits à la maison.



Mme PIERRET responsable du service enfance et jeunesse, M. DARROUX vice-président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne et les responsables et animatrices des centres de loisirs le Pitchounet et l'île des enfants : Léa SENAC, Aude LEGRAND et Marie-Laure COLLONGUES.

Cette année, la cérémonie de labellisation a eu lieu au centre de loisirs Pitchounet à Mirande le 24 janvier 2023, en compagnie de M. DARROUX, vice-président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, du CPIE Pays gersois, chargé du label, des nommés, et de Mme PIERRET, responsable du service enfance et jeunesse. Le Pitchounet est passé du niveau 2 au niveau 3 « exemplarité en gestion des déchets » et est lauréat dans la catégorie « alimentation et producteurs locaux ». Il passe également au niveau 2 « maîtrise de la démarche en biodiversité », et au niveau 1 « confirmation de la démarche pour l'énergie, les activités physiques, l'alimentation, et l'eau ». L'Île des Enfants obtient le niveau 1 « confirmation de la démarche en gestion des déchets », et une mention pour les efforts sur l'eau, l'énergie, l'alimentation et les producteurs locaux. Chaque année, le label est remis en question, rendez-vous donc en 2024 pour le renouvellement !



Un espace restauration pour l'île des Enfants

[MIÉLAN]

Le centre de loisirs l'Île des enfants est maintenant bien installé à l'école maternelle de Miélan, mise gracieusement à disposition par la commune durant les vacances scolaires. Mieux adaptée aux activités d'un centre de loisirs, avec plus de place et une meilleure accessibilité, le centre s'est également doté du matériel nécessaire pour pouvoir installer un espace de restauration. Les plats sont préparés par la Résidence Autonomie Lagrange.



Développement ECONOMIQUE

Retour sur les enquêtes pour améliorer la vie économique sur notre territoire

En 2022, accompagnée par un bureau d'étude, la Communauté de Communes a souhaité s'impliquer davantage dans la vie commerciale de son territoire pour la redynamiser après la crise COVID 19. Pour cela, elle s'est appuyée sur le programme «Petites Villes de Demain», destiné à aider les petites communes à améliorer leurs conditions de vie, et les 3 villes du territoire qui en sont membres (détails et explications sur "Petites Villes de Demain" dans votre dossier page 9).

L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes afin de définir tout d'abord la réalité du terrain, les attentes et besoins de chaque acteur, pour pouvoir donner des axes de travail. Une première enquête a donc été menée auprès des commerçants et consommateurs du territoire pour faire un état de la réalité. Elle a été suivie par un atelier commerçant, afin de soumettre aux premiers concernés les résultats de l'enquête et de réfléchir ensemble à des

solutions adaptées à leurs besoins et à ceux de la population. Enfin, une troisième étape, sous la forme d'une enquête à destination des consommateurs uniquement, a permis de vérifier l'intérêt des idées soulevées durant l'atelier.

Cette démarche maintenant terminée, nous pouvons à présent établir des axes de travail à développer notamment autour de la communication, de la fédération des commerçants (axe déjà bien entamé avec la création de deux associations de commerçants et artisans) et la mise en valeur du tissu commercial par le numérique.



La lettre d'information pour les acteurs économiques du territoire

Toujours mobilisée pour soutenir nos commerces, artisans et professions libérales, la Communauté de Communes a lancé une lettre d'information spécialement pour eux. Astuces, infos pratiques, interviews, contacts, cette lettre rassemble les éléments utiles à leur vie d'entrepreneur.

Vous êtes entrepreneurs et vous souhaitez recevoir cette lettre ? Rendez-vous sur notre site internet coeur-dastarac.fr

2 nouvelles associations de commerçants et artisans sur le territoire

Les commerçants, artisans, professions libérales, les cafetiers et restaurateurs, etc... ces acteurs de la vie économique locale sont essentiels pour faire vivre nos communes et faciliter notre accès aux services du quotidien.

Pour pouvoir coordonner nos actions avec eux et répondre à leurs attentes et besoins, une association de commerçants et artisans est un interlocuteur à ne pas sous-estimer. Nous sommes donc heureux d'en compter deux nouvelles sur notre territoire : l'Association de la Vie Économique de Miélan (l'AVEM) et l'Association des Commerçants et Artisans de l'Astarac à Mirande (l'ACAA). Ces deux entités sont certes séparées de quelques kilomètres, mais elles ont un objectif commun : renforcer l'attractivité commerciale de leur commune, créer du lien et une entraide pour répondre aux besoins de chaque acteur économique. Et pour cela, chacune a déjà un programme bien établi.

L'ACAA, espère bien pouvoir organiser un salon à thème, les terrasses en fête (animation de l'été mise en place depuis la crise sanitaire sur Mirande), le Noël des commerçants, des petits déjeuners entre artisans et commerçants et aider à l'installation des porteurs de projets. De son côté, l'AVEM a déjà organisé un loto de la Saint Valentin avec des lots provenant des commerces de proximité uniquement. Elle prévoit également de réaliser un marché de nuit, une animation autour de la fête des Mères ou encore le Marché de Noël.

Ces deux associations sont donc bien décidées à participer à la vie de leur commune et espèrent pouvoir réunir de nombreux membres afin de donner un nouvel élan à la vie commerciale sur notre territoire. Elles pourront d'ailleurs compter sur notre soutien dans le cadre de notre compétence vie économique. Toute l'actualité de ces deux associations est à retrouver sur leur page Facebook.

Une aide financière pour nos boulangers-pâtisseries

Les boulangers-pâtisseries sont également fortement touchés par la crise économique actuelle. Si certaines entreprises peuvent agir pour réduire, même de manière minime leurs factures de gaz et d'électricité en modifiant leur fonctionnement, ce n'est pas le cas des boulangers-pâtisseries.

Conscients de cette réalité, nous avons souhaité intervenir pour les aider à faire face à ces difficultés en adhérant au «dispositif exceptionnel pour les artisans boulangers - crise énergétique» mis en place par la Région d'Occitanie.



En plus des aides déjà mises en œuvre par l'État (bouclier tarifaire pour les compteurs inférieurs à 36Kva et les compteurs supérieurs à 36Kva, l'amortisseur électricité, le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité), ce dispositif se décline en 2 parties : un fond d'urgence de 4 000 000 € débloqué par la Région pour régler une partie du reste à charge de la facture des boulangers-pâtisseries après déduction des aides de l'État, et un financement complémentaire de 250€ apporté par la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne.

LES CRITÈRES ET MODALITÉS D'ACCÈS

Volet de subvention PASS :

- Un code NAF 10.71 C «boulangerie-pâtisserie».
- Un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 000 000 €.

- Être une entreprise disposant d'un compteur supérieur à 36Kva
- Être installée sur la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

Volet subvention classique :

- Être une entreprise qui ne relève pas du code NAF 10.71C
- Être installée sur la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

Ces entreprises feront l'objet d'un examen au cas par cas.

Assiette éligible

Quel que soit le dispositif, les entreprises devront présenter des factures 2023 au moins deux fois plus importantes que celles de 2021, et atteignant au moins 6% du chiffre d'affaires de l'entreprise en 2021 ramené sur deux mois (CA2021/6).

Montant et plafond de l'aide

Après étude du dossier et des critères d'éligibilité, la subvention versée par la Région sera égale à 50% du surcoût sur les 2 mois considérés et après application des aides de l'État. Toutefois, ce montant sera compris entre 500 et 2000€.

La Communauté de Communes ajoutera une aide de 250€.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat sera votre interlocuteur dans la démarche.

Les demandes devront être déposées entre le 9 février et le 30 juin 2023.

Pour consulter le règlement du dispositif, rendez-vous sur cœur-dastarac.fr.

N° vert information :

0 800 31 31 01

Le dossier

Le point sur le programme



Un projet de territoire

“Petites Villes de Demain” vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires qui les entourent, en accompagnant les collectivités dans des projets dynamiques et engagés dans la transition écologique.

Ce programme intervient donc auprès des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur territoire. Il cherche à renforcer les ressources dont ils disposent afin de leur donner les moyens de réaliser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026.

Ce programme a été lancé en 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Il est aujourd'hui piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, et sur le terrain, pour être au plus proche des habitants, par les élus, les Préfets, les partenaires financeurs qui soutiennent la démarche, et l'Association des Petites Villes de France.

Le programme se démarque par son côté évolutif et s'adapte aux besoins exprimés par les élus afin d'y répondre au fur et à mesure de leur mandat. Il s'agit donc de les accompagner. Pour cela, un chef de projet est mis à leur disposition (prise en charge partielle du poste par “Petites Villes de Demain” jusqu'en 2026).

“Petites Villes de Demain” en France et ici

À ce jour, plus de 1600 communes sont membres du programme dont

24 dans le Gers (Cazaubon, l'Isle Jourdain, Lectoure, Eauze, Nogaro, Marciac, etc.) Environ 3 milliards d'euros ont été alloués pour les projets proposés.

Sur la Communauté de Communes, trois communes sont membres du programme : Miélan, Mirande et Montesquiou.

Sur notre territoire le programme “Petites Villes de Demain” intervient sur :

- La question de l'habitat notamment l'OPAH
- Le développement/rénovation d'équipements et bâtiments publics
- La transition écologique notamment la rénovation énergétique et la mise en place de productions photovoltaïques
- La dynamisation commerciale notamment par la mise en place d'un manager de commerce
- La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement de l'espace public
- Le tourisme, avec la promotion du label Cittaslow

Et concrètement ?

L'objectif est de :

- Permettre aux communes de s'intégrer dans leur territoire
- Mettre en œuvre la transition écologique pour améliorer l'attractivité des territoires
- Accompagner les élus dans la réalisation de leurs projets
- Faciliter l'accès des habitants aux démarches de la vie quotidienne
- Créer un espace où grandir, bien vivre et vieillir en bonne santé
- Donner aux habitants un accès à la culture
- Dynamiser économiquement les communes
- Donner aux citoyens la capacité d'agir
- Vivre et faire ensemble
- Prendre soin, respecter et valoriser le patrimoine des communes

La CTG qu'est-ce que c'est ?

Signée pour une durée de 4 ans (2020-2024), la Convention Territoriale Globale (CTG) est un outil de développement local entre les partenaires sociaux du territoire et la Communauté de Communes. Son but est de répondre de la meilleure manière possible aux besoins sociaux de la population avec la mise en place d'actions concrètes dans divers domaines : la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, le handicap, le logement, le travail et l'insertion, l'accès aux droits et aux services, la vie sociale et la solidarité, le vieillissement de la population.

Nos partenaires : Le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocation Familiale, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, et l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Afin de proposer des actions en accord avec les besoins, une étude a été réalisée en concertation avec les partenaires. Sur notre territoire nous cherchons donc à :

- offrir un parcours d'avenir pour les enfants, les jeunes et les parents du territoire en leur proposant des services adaptés à leurs besoins, diversifiés, à proximité et accessibles à tous
- devenir un territoire de confiance, où les familles peuvent s'installer sur le long terme en conjuguant qualité de vie, activité professionnelle, accès aux services et vie sociale et dynamique
- garantir les meilleures conditions de vie possibles à des populations vieillissantes et à leurs accompagnateurs, en les aidant à rester chez elles le plus longtemps possible et en mettant en place de nouveaux services sur le territoire.

La CTG s'adresse à l'ensemble de la population de Cœur d'Astarac en Gascogne.

Nos actions concrètes depuis la signature de la CTG

- Construction d'un nouveau bâtiment pour le multi accueil Lous Pitchous [Mirande]
- Labellisation de deux ALSH en écocentre de loisirs [Mirande et Miélan]
- Aménagement de la ludothèque pour favoriser la fréquentation des adultes [Mirande - 4 rue Élie Duffort]
- Travaux de réhabilitation pour le local de l'ALSH Astrado [Mirande]
- Étude pré opérationnelle sur la thématique de l'habitat comme l'OPAH (pour la rénovation énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie)
- Organisation d'un café de l'emploi [Mirande]
- Développement des permanences sociales sur les bureaux France Services (CAF, CPAM, CARSAT, Mission Locale, ADIL 32 etc.) [Mirande - Miélan - Montesquiou]
- Escape game intergénérationnel [Résidence autonomie Lagrange à Miélan]
- Accompagnement des enfants en situation de handicap sur les centres de loisirs du territoire
- Ateliers numériques individuels [Bassoues - Miélan - Mirande - L'Isle de Noé] et collectifs [Mirande - Miélan]
- Formation PSC1 pour les + de 60 ans [Mirande - Miélan - Montesquiou]
- Ateliers Bien-être, Vitalité et Sommeil (prévention santé pour les + 60 ans) [Mirande]
- Cours de français et d'alphabétisation pour les habitants non francophones [Mirande]

Les projets à venir

- Un programme autour de la sécurité routière « Savoir rouler à Vélo » pour l'ALSH Cadichon et l'ALSH l'Île des Enfants
- Des ateliers numériques individuels
- Organisation d'un deuxième café de l'emploi
- Des formations PSC1 pour les + de 60 ans
- Une rencontre autour du thème « Parentalité, handicap : parlons-en »
- Une rencontre sur les dangers d'internet pour les adolescents : les fake-news et les réseaux sociaux
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour accueillir les enfants en situation de handicap sur notre territoire
(Dates et précisions au dos du bulletin)



ZOOM PROJETS

sur les

La cantine à 1 €

À la rentrée 2022-2023, nous avons harmonisé les tarifs de nos cantines pour plus d'équilibre et d'équité entre elles, sans pour autant y répercuter l'augmentation des coûts due aux denrées et à l'énergie. Malheureusement, pour pouvoir continuer à maintenir un service de qualité, nous avons été dans l'obligation de revoir cela et de modifier à nouveau nos tarifs pour faire face au surcoût de 10% environ à la charge de la collectivité.

Les cantines de Montesquiou, l'Isle de Noé et Bassoues, ayant déjà vu leurs tarifs augmentés en septembre 2022, cette fois-ci, le changement sera donc moins important que pour Mirande et Miélan.



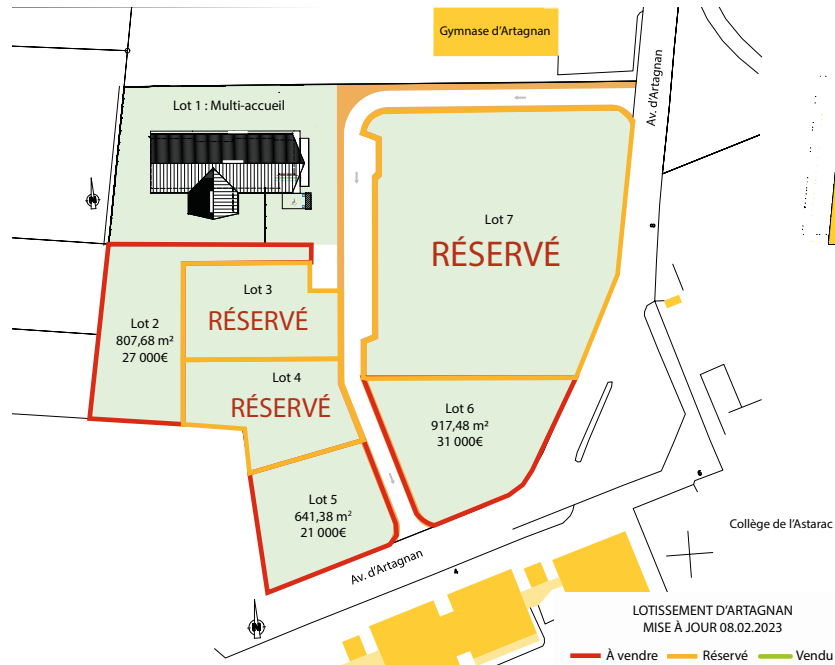
Cependant, nous sommes grandement conscients des difficultés financières que peut faire naître la hausse des prix pour les familles. C'est pourquoi nous avons également pour projet de participer, à la rentrée scolaire 2023-2024, au dispositif de l'État permettant de proposer un tarif social de restauration scolaire. Ce dispositif nous donnera, en échange d'une aide de l'État, la possibilité de proposer des repas au prix de 1 € maximum aux familles ayant un quotient familial CAF inférieur ou égal à 1 000 €.

Bienvenue au lotissement d'Artagnan !

[Mirande]

Un terrain pour faire construire, vous seriez intéressé ? Si oui, et bien, sachez que nous viabilisons 5 terrains habitables sur la commune de Mirande ! Bienvenue au lotissement d'Artagnan (à proximité des gymnases d'Artagnan et Poudrière et du futur multi accueil) !

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 05.62.66.95.86



Premiers coups de pelle pour le multi-accueil Lous Pitchous !

[Mirande]

C'est commencé ! Les travaux du futur multi-accueil Lous Pitchous ont officiellement débuté.

Pour rappel :

- superficie 272.77 m2
- situé près de nos Gymnases d'Artagnan et Poudrière à Mirande
- Capacité d'accueil de 13 enfants et une place d'urgence
- Fin des travaux estimées fin 2023/début 2024

Un Contrat Local de Santé pour le territoire

La question de l'accès aux services de santé sur le territoire se pose de plus en plus. Conscients des problèmes que rencontrent nos citoyens, nous avons souhaité nous mobiliser. Ainsi, en partenariat avec les Communautés de Communes «Astarac Arros en Gascogne» et «Val de Gers», nous avons sollicité l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour réaliser un Contrat Local de Santé et ainsi trouver ensemble des solutions adaptées aux problèmes liés à la santé sur notre territoire (accès, prévention, politiques de traitement, promotion de la santé, etc.).

Un diagnostic mené par l'ARS est d'ores et déjà en cours afin de définir les domaines d'intervention et les axes de travail.

Le point sur nos terrains

ZA DU MIÉLANAIS

Nombre de lots créés : 14
Nombre de lots vendus : 8
et 6 réservés

ZA DU POUNTET

Nombre de lots créés : 17
Nombre de lots vendus ou loués : 8
Nombre de lots à vendre : 9 dont 5 bâtis

Pour plus d'informations sur les terrains contactez-nous au 05.62.66.95.86

